

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



DÉCLARATION EFFECTIFS 2023



Le 6 janvier 2023

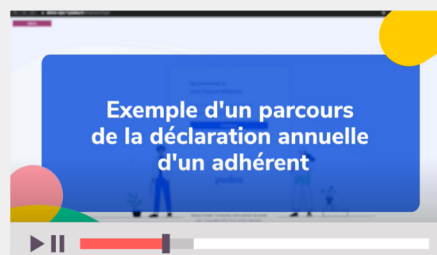
Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Comme l'année précédente, votre déclaration d'effectifs 2023 se fera directement sur votre espace adhérents.

L'affectation des risques et les types de suivi de vos salariés sont simplifiés. Vos salariés ont accès également à leur propre espace.

Découvrez en vidéo comment faire
votre déclaration annuelle en

[Cliquant ici](#)



Le 10 janvier 2023, vous recevrez un mail vous invitant à procéder à la déclaration annuelle de votre effectif sur votre portail adhérents. Un lien vous sera indiqué pour vous connecter à la plateforme.

Ce portail vous donne également accès aux convocations, attestations de fin de visite, extraits de compte.

Bien sincèrement,

..... *Ensemble pour la prévention*

APST 37
Service de Prévention et de Santé au Travail
2 Avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours
portailadherents@apst37.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)